

LOGO

UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ POUR VIVRE ET TRAVAILLER À XXX

Un tiers-lieu d'activité Relais d'Entreprises ouvre dans votre Commune !

Désireux d'apporter une réponse à l'isolement des entrepreneurs qui exercent leur activité à domicile et aux salariés qui doivent faire de longs trajets pour se rendre sur le lieu de travail, la ville de XXX ouvre le XXX un tiers-lieu d'activité Relais d'entreprises.

Ce terme « tiers-lieu » fait référence au troisième lieu qui n'est ni la maison, ni le lieu de travail habituel, et ce, afin de bien dissocier vie privée et vie professionnelle.

En partenariat avec Relais d'Entreprises* à la suite d'une étude pilotée par le XXX avec le soutien de XXX, des bureaux meublés connectés à internet seront proposés à la location dans un espace récemment aménagé à XXX.

Au-delà de contribuer au développement économique local, la volonté de rapprocher l'emploi de l'habitat en encourageant la pratique du télétravail (qui est possible pour 50 % des métiers) apporte de nombreux avantages. Ils se manifestent en matière de qualité de vie et de pouvoir d'achat, mais aussi pour soutenir les commerces locaux et la vie associative sans oublier l'impact sur la réduction de la consommation de carburant et les émissions de CO2.

Vivre et travailler à XXX, c'est notre souhait à tous !

Adresse de l'espace :

XXX

Contact:

Nom :

Mail :

Tél :

*. Relais d'Entreprises est le premier réseau national de tiers lieux d'activité en milieu rural et péri-urbain : www.relais-entreprises.fr